RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agroalimentaire et de la forêt

ARRÊTÉ du 29 JUIL. 2015

fixant par ordre de mérite les listes des candidats admis ou figurant sur la liste complémentaire à l'issue de la session 2015 de la voie B du concours d'entrée en première année de la formation vétérinaire de l'ENVA, de l'ENVT, d'ONIRIS (cursus vétérinaire) et de VetAgro Sup (cursus vétérinaire)

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Porte-parole du Gouvernement

Vu le livre VIII du code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L.812-1, D.812-1 et R. 812-51 ;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2014 relatif au concours commun d'accès dans les écoles nationales vétérinaires ;

Vu l'arrêté du 19 novembre 2014 portant ouverture du concours commun d'accès dans les écoles nationales vétérinaires à la session 2015 ;

Vu le procès verbal de la réunion du jury d'admission du concours d'entrée dans les écoles nationales vétérinaires « B ENV » en date du 9 juillet 2015,

ARRÊTE

Article 1er

La liste des candidats admis par ordre de mérite à l'issue du concours « B ENV » de la session 2015 d'entrée en première année de formation vétérinaire de l'ENVA, de l'ENVT, d'ONIRIS (cursus vétérinaire) et de VetAgro Sup (cursus vétérinaire) figure à l'annexe 1 du présent arrêté.

Article 2

La liste des candidats cités par ordre de mérite sur la liste complémentaire et susceptibles d'être admis à la suite de démissions de candidats figurant sur la liste d'admission à l'issue du concours « B ENV » de la session 2015 d'entrée en première année des formation vétérinaire de l'ENVA, de l'ENVT, d'ONIRIS (cursus vétérinaire) et de VetAgro Sup (cursus vétérinaire) figure à l'annexe 2 du présent arrêté.

Article 3

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

Fait le 29 JUIL. 2015

Le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt,
Porte-parole du Gouvernement
Pour le ministre et par délégation :
La directrice générale de l'enseignement
et de la recherche

Mireille RIOU-CANALS

Annexe 1
LISTE PAR ORDRE DE MERITE DES CANDIDAT(E)S ADMIS(E)S
LISTE PRINCIPALE CONCOURS B ENV

1 - MAHIAOUI Ines
2 - BENHAYED Naima
3 - TAMAYO Julie
4 - PILLON Marielle
5 - VINCENT Charles
6 - GANSSER-POTTS Maïa
7 - COLOMBE Philippe
8 - JARNOUX Maxime
9 - KAUB Leslie
10 - CANU Morgane
11 - MARTIN Loïc
12 - RAFAEL Paul
13 - BRAISSAND Flora
14 - PIERRE Jonathan
15 - DOMERT Johana
16 - DUTHEIL Lucie
17 - DUVAL Paul
18 - PAOLANTONI Morgane
19 - MELLERET Elise
20 - DESPLATS Ambre
21 - GARCIA Océane
22 - LE LUYER Agathe
23 - BÉAUR Zoé
24 - FLOURET Guillaume
25 - HERBERE Delphine
26 - ALAVOINE Nadège
27 - SAGLIO Léna
28 - TESTE Audrey
29 - POYET Coralie
30 - FROUIN Maxime
31 - BARBOT Marie-hélène
32 - BERNARD LE GALL Noémie
33 - SCHRECK Géraldine
34 - HEBERT Marine
35 - FOURCADE Océane
36 - MATRAT Pauline
37 - BACON Cylia
38 - DOUX Alexia
39 - HAMEL Camille
40 - DUBUS Alice
41 - MURET Lorris
42 - REGNARD Juliette
43 - LIGNANI Chloé
44 - GODDERIS Lucie

Annexe 2

LISTE PAR ORDRE DE MERITE DES CANDIDAT(E)S INSCRIT(E)S SUR LISTE COMPLEMENTAIRE CONCOURS B ENV

45 - MOREAU Morgane
46 - GONZALEZ Mathilde
47 - ANTHOINE-MILHOMME Marceline
48 - BRIET Caroline
49 - AHR Margot
50 - LEPETIT Mélanie
51 - GOUEREC Marie
52 - LAFARGE Cyrielle
53 - BOUSSARD Aurèle